

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de la concertation continue pour l'implantation de la giga-usine de CARBON à Fos-sur-Mer

Fos-sur-Mer, le 12 mars 2024 – La société industrielle CARBON s'engage dans une nouvelle phase de concertation autour du projet d'implantation d'une giga-usine de panneaux photovoltaïques sur le Grand Port Maritime de Marseille-Fos, sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Une première réunion d'information aura lieu le 20 mars 2024 à la Maison de la mer et du sport à Fos-sur-Mer à 18h.

À l'issue de la concertation préalable, qui s'est déroulée du 11 septembre au 30 octobre 2023, autour du projet d'implantation d'une giga-usine de panneaux photovoltaïques à Fos-sur-Mer, **CARBON a confirmé son intention de poursuivre son projet.**

Conformément à l'article L121-14 du Code de l'environnement, **CARBON s'est engagé à prolonger, en lien avec ses partenaires, le travail d'information et de dialogue initié lors de la concertation préalable avec les riverains, les acteurs locaux et l'ensemble du public sensibilisé au projet.** Cet engagement répond à la recommandation des garants de maintenir le dialogue avec le territoire.

En ce sens, **une réunion publique d'information se tiendra le 20 mars 2024, à 18h, à la Maison de la Mer et du Sport de Fos-sur-Mer**, en présence des garants de la CNDP, afin de présenter leur bilan, les réponses et les engagements pris par CARBON à l'issue de la concertation.

Ce sera également l'occasion pour CARBON de **présenter au public les dernières actualités du projet** et de **préciser les modalités de la concertation continue.**

Tout au long de cette démarche et jusqu'à l'enquête publique prévue à l'été 2024, **le public peut continuer à s'informer, adresser ses questions et exprimer son avis** sur le projet, notamment sur le site internet de la concertation : www.concertation-carbon-solar.com

Deux autres réunions publiques seront ensuite organisées, la première au printemps 2024 et la seconde avant l'été 2024. Les dates exactes seront publiées sur le site internet de la concertation. Elles permettront d'une part de **présenter les résultats des études d'impacts et de dangers**, qui n'étaient pas disponibles au moment où s'est achevée la concertation

préalable, et, d'autre part, de **faire le bilan de la concertation continue** et de **détailler les objectifs et modalités de l'enquête publique**.

Retour sur la concertation préalable, la démarche en chiffres :

- **7 semaines de débats** ;
- **6 réunions publiques** thématiques et plus de **600 participants** ;
- **3 débats mobiles** avec plus d'une **centaine de participants** ;
- **74 contributions** et plus de **6500 visites** sur le site internet dédié à la concertation préalable.

À propos de RTE

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 9 500 salariés. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte plus de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, plus de 6 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 800 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et 51 lignes transfrontalières. Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, est interconnecté avec 33 pays.

En vertu des missions de service public qui lui sont conférées, RTE assure le raccordement et l'accès, dans des conditions non discriminatoires, au réseau public de transport d'électricité. En tant que gestionnaire du réseau public de transport d'électricité en France, RTE instruit la demande de raccordement du projet de Carbon au réseau public de transport d'électricité, ce qui confère à RTE, le rôle de co-maître d'ouvrage.

Pour en savoir plus : rte-france.com

À propos de CARBON

L'Europe est confrontée au défi de la décarbonation de son économie et à l'enjeu de sa souveraineté énergétique. Dans ce contexte, CARBON, initiative française à dimension européenne, a vocation à participer à la réindustrialisation durable de la France et de l'Europe en bâtissant une solution industrielle de grande ampleur pour la filière solaire.

CARBON, société française basée à Lyon et à Marseille, est portée par une alliance inédite d'entrepreneurs, d'industriels et d'experts de l'énergie solaire, convaincus de la nécessité de la

transition énergétique pour répondre au défi climatique, déterminés à créer de l'emploi local en contribuant à reconstruire toute une filière industrielle, en appui sur un riche écosystème français et européen que la réussite de CARBON va contribuer à consolider et amplifier : centres de R&D, équipementiers, fournisseurs de matières premières, assembleurs de modules, etc.

Notre projet ? Une giga-usine de 5 GWc de capacité intégrant le cœur de la chaîne de valeur industrielle du photovoltaïque pour produire en France et commercialiser à grande échelle des cellules et modules PV compétitifs, fiables, durables, haut rendement et très bas carbone, entièrement traçables et respectant les meilleurs standards RSE. Cette giga-usine 4.0 et 100% électrique doit s'implanter sur la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer (13), sur un site de 45 hectares. À la clé, davantage de souveraineté économique et d'indépendance énergétique pour la France et l'Europe, au moins 3000 emplois industriels directs et 40 millions de teqCO₂ d'émissions évitées en 10 ans.

Pour en savoir plus : carbon-solar.com

Contact presse : Steven Dolbeau (Anima) | +33 (0)6 12 22 38 71 | sdolbeau@animaconseil.com